



ENVIRONNEMENT

Limoges Métropole et GRDF s'engagent pour un gaz vert en faveur de la transition énergétique

Guillaume Guérin, Président de Limoges Métropole et Laurence Poirier Dietz, Directrice Générale de GRDF, ont signé ce mercredi 9 avril 2025 le nouveau contrat de concession, pour une durée de 40 ans.

Publié le 9 Avril 2025

Cette signature a eu lieu dans les locaux de la Station d'épuration (STEP) de Limoges, une vitrine de la transition vers les gaz verts souhaitée par la Communauté urbaine. L'unité de méthanisation installée sur place produit l'équivalent de la consommation annuelle de 5 000 habitants. Ce site illustre concrètement le rôle du gaz vert dans la décarbonation du territoire, en favorisant une production et une consommation locale.

Plus qu'un simple engagement contractuel, cet accord incarne une ambition partagée pour atteindre la neutralité carbone en inscrivant le gaz vert au cœur de la transition écologique et du développement du territoire.

Pionnière en matière d'innovation énergétique, Limoges Métropole s'est engagée dans une transition ambitieuse à travers <u>son Plan Climat Air Energie Territorial</u> (https://www.limoges-metropole.fr/territoire-attractif/un-territoire-durable/le-plan-climat-air-energie-territorial-pcaet) (PCAET). La Communauté urbaine s'est fixée des objectifs ambitieux :

- > réduire son empreinte carbone par six,
- > diviser par deux ses consommations énergétiques
- > et les couvrir à 100% par des énergies renouvelables avec pour ambition d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

L'engagement de 13 communes du territoire avec GRDF

À ce jour, auprès de Limoges Métropole, ce sont 13 communes du territoire qui s'engagent avec GRDF et signent des contrats communaux qui vont être regroupés en une seule concession :

> Boisseuil, Condat-sur-Vienne, Couzeix, Feytiat, Isle, Le Palais-sur-Vienne, Le Vigen, Limoges, Panazol, Rilhac-Rancon, Saint-Just-Le-Martel, Solignac et Verneuil-sur-Vienne.

Cette mutualisation permet une organisation plus efficace et une vision stratégique à long terme, garantissant des investissements adaptés pour moderniser les infrastructures et bâtir un réseau de distribution sûr et durable.

Vers un territoire 100% gaz vert

Ce contrat illustre le fait que Limoges Métropole croit en l'avenir de son réseau de gaz et aux services qu'elle rend aux habitants et aux entreprises. En effet, la mixité des énergies disponibles sur le territoire répondra plus facilement à l'ensemble des besoins, la sûreté du réseau garantira la confiance des usagers et grâce à sa transition vers des énergies renouvelables, cela constitue un patrimoine à valoriser en tant que levier clé de la transition énergétique du territoire.

Avec trois méthaniseurs sur le territoire de Limoges Métropole et huit à l'échelle de la Haute-Vienne, la filière du gaz vert est bien ancrée.

> Ce contrat témoigne ainsi de l'engagement en faveur d'un territoire 100% gaz vert à horizon 2050, en s'appuyant sur des projets structurants, tels que la méthanisation, la pyrogazéification et le développement des infrastructures, contribuant ainsi à renforcer l'attractivité, la compétitivité et l'indépendance énergétique du territoire.



Pour Guillaume Guérin, Président de Limoges Métropole, derrière l'acronyme PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) ou encore le concept de « ville résiliente » qui peuvent paraître abstraits aux habitants de Limoges Métropole, aujourd'hui, la signature de ce contrat avec notre partenaire GRDF, opérateur historique de la politique énergétique nationale, illustre parfaitement notre volonté d'intégrer toutes les réflexions de transition écologique sur l'aménagement urbain. Avec ce contrat de concession sur le gaz vert, je crois pouvoir dire que nous développons, à l'échelle de notre territoire, un véritable modèle d'aménagement urbain durable conciliant développement, bien-être et résilience!



Pour Laurence Poirier-Dietz, Directrice Générale de GRDF, GRDF s'engage pleinement aux côtés de la Communauté urbaine à travers son projet d'entreprise « Mission Décarbonation », qui vise à accélérer la transition énergétique avec des engagements concrets. En 2023, grâce aux gaz verts, nous avons déjà évité l'émission de 2,6 millions de tonnes de CO2. Nous visons 20 % de gaz verts injectés dans le réseau d'ici 2030 et une réduction de 50 % des émissions liées à nos activités. Ces chiffres illustrent notre engagement mesurable et notre volonté d'agir rapidement et efficacement.